

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LE DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.—CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE : Les Quarante Heures à l'église métropolitaine ; bénédiction de cloches à Sainte-Brigide ; neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception à St-Joseph ; mort du R. P. Provost, O.M.I., ses obsèques ; le fort de Jacques-Cartier ; l'Eglise et les bûcherons ; 35e anniver-



SOMMAIRE

saire de la consécration épiscopale de Mgr Taché.—*Bibliographie* : Lexique de la langue algonquienne, par J. A. Cuog, SS. — SERVICE FUNÈBRE POUR S. EM. LE CARDINAL GUIBERT ; ORAISON FUNÈBRE DE S. EM. LE CARDINAL GUIBERT PRONONCÉE PAR MGR PERRAUD.— UN CONGRÈS PROTESTANT EN POMÉRANIE. — HÉROÏSME FILIAL. — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

3 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**,
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI, 6	DÉC.	—Saint-Jean Dorchester.
MERCREDI, 8	“	—Notre-Dame de Lourdes.
VENDREDI, 10	“	—Sainte-Mélanie.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 5	DÉC.	—Deuxième dimanche de l'Avent, sem. 2 classe, ornements violets. <i>On annonce la fête de l'Immaculée-Conception.</i>
Lundi, 6	“	—Saint Nicolas, E. C., doub., orn. blancs.
Mardi, 7	“	—S. Ambroise, E. D., d., orn. blancs.
Mercredi, 8	“	—J. IMM. CONC. d. 1 cl., (<i>d'obl.</i>), orn. blancs.
Jeudi, 9	“	—De l'Oct., sem., orn. blancs.
Vendredi, 10	“	— <i>Jeûne</i> . Tr. de la mai. de Lorette, d. m., orn. bles.
Samedi, 11	“	—S. Damase, P. C., sem., orn. blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—Dimanche 5, confirmation avant la messe de 7½ heures.

ÉCOLE DE RÉFORME.—Mardi 7, confirmation à 6 heures A. M.

BON-PASTEUR.—Mercredi 8, ordination à 8½ heures.

Dimanche 5.—Solemnité des titulaires des églises paroissiales de Saint-André, de Saint-François-Xavier à Verchères et à Caughnawaga et de Sainte-Barbe.

DEUXIEME DIMANCHE DE L'AVENT.

L'Évangile du jour, en nous donnant la question que saint Jean fit adresser par ses disciples à Notre-Seigneur et ensuite la réponse de Notre-Seigneur, a pour but de nous faire connaître de mieux en mieux le divin Sauveur.

I. Et d'abord la question de Jean. En ce temps-là, Jean, ayant appris dans sa prison les œuvres merveilleuses de JÉSUS-CHRIST, lui envoya deux de ses disciples pour lui dire : *Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ?* Question d'une importance capitale, car elle voulait dire : Etes-vous le désiré des nations, l'espoir de l'avenir, celui en qui furent concentrés, durant tant de siècles, les vœux et les soupirs des justes de l'ancienne loi ? Etes-vous celui qui doit apaiser la colère de Dieu ; opérer la rédemption de l'homme, rouvrir les portes du ciel et briser celles de l'enfer ? En un mot êtes-vous celui que nous devons reconnaître pour notre Sauveur, ou devons-nous en attendre un autre ? De cette question dépend la vérité de notre salut. Car si Jésus n'est pas le rédempteur promis et attendu, nous sommes dans l'erreur et notre âme court à sa perte.

C'était bien là aussi ce que comprenait Jean, et ce qu'il voulait faire comprendre à ses disciples. Quant à lui, il ne doutait pas que Jésus fut le Messie attendu, et s'il envoyait ses disciples lui adresser cette question, c'était pour que ceux-ci apprissent par eux-mêmes cette vérité et reconnussent Jésus pour le Rédempteur promis et attendu. Car saint Jean avait remarqué avec peine, en plusieurs circonstances, que ses disciples avaient pour lui-même un attachement trop aveugle et tout humain, tandis qu'ils ne faisaient paraître pour Jésus que de l'éloignement et de la jalousie.

En envoyant ses disciples à Jésus, saint Jean-Baptiste prouve son inébranlable fermeté et sa sagesse. Il veut avant tout détromper ses disciples qui l'auraient pris volontiers pour le Messie, et comme ses exhortations n'avaient pu les détromper, il les envoie à Jésus lui-même en les chargeant d'une question dont la réponse doit les éclairer et les convertir.

Que la conduite de Jean à l'égard de ses disciples nous apprenne à corriger avec fermeté et adresse ceux sur qui nous avons autorité et dont nous devons rendre compte à Dieu.

Que le danger de se perdre où se mirent les disciples de Jean par leur jalousie contre Jésus et par leur attachement désordonné à leur maître, nous mette en garde contre ces mêmes défauts.

Imitons pieusement la docilité des disciples de Jean. Malgré leur éloignement pour Jésus, ils n'hésitèrent pas à aller le trouver, tant pour obéir à leur maître, que par leur désir sincère de connaître la vérité.

II. *La réponse de Jésus.*—Les disciples de Jean trouvèrent Jésus environné du peuple qu'il instruisait et des malades qu'il guérissait. En entendant la question : *Etes vous celui qui doit venir, ou*

devons-nous en attendre un autre, Jésus, ne fit tout d'abord aucune réponse verbale, mais allant aux infirmes, aux malades, aux blessés, aux aveugles, aux boiteux, aux démoniaques, il les guérit et les délivra tous. Alors s'adressant aux disciples : *Allez dire à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : les aveugles voient, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Évangile est annoncé aux pauvres.*

Ce récit de l'Évangile est " très court en apparence et très simple, dit Bossuet, mais plein d'un si grand sens et de tant de remarques illustres tirées des prophéties anciennes qui parlent de la grandeur du Messie, que toute l'éloquence humaine ne suffirait pas pour en établir les richesses. "

Que cette réponse du Sauveur nous serve d'exemple. Il aurait pu répondre aux disciples : *Oui, je suis le fils de Dieu*, il fait mieux, il le leur prouve par ses œuvres. Comme lui ne disons pas : je suis un bon chrétien, mais montrons notre foi par nos œuvres.

Imitons encore Jésus quand nous aurons à instruire les ignorants, détromper les opiniâtres, ramener dans le giron de l'Église ceux qui en sont séparés. Ayons pour eux toute la douceur, la sagesse et la complaisance possibles.

Jésus prouve aux disciples de Jean qu'il est *celui qui doit venir*, le Sauveur attendu et promis.

1. Par ses miracles, en faisant voir des aveugles, entendre des sourds, en ressuscitant des morts. Ce sont des actes au-dessus du pouvoir des hommes, et quiconque les accomplit prouve qu'il est Dieu.

2. Par les prophéties accomplies en sa personne. Car Isaïe, près de huit cents ans avant la naissance de Jésus-Christ, prophétisait ainsi : *Dieu viendra lui-même, et il vous sauvera. Alors les yeux des aveugles verront le jour, et les oreilles des sourds seront ouvertes. Le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets sera déliée. Et les disciples de Jean, rendus près de Jésus, entendent et voient précisément ce qui est annoncé comme devant être accompli par le Messie.*

3. Par la nature même de son enseignement et de sa mission lorsqu'il dit : *l'Évangile est annoncé aux pauvres*. C'est là un trait qui manifeste hautement la divinité. Jusqu'à Jésus les philosophes ne s'occupaient que des esprits cultivés et des riches ; Jésus, lui, maître de tous les hommes, ne devait négliger personne. Il devait même témoigner une prédilection marquée pour les pauvres et les malheureux, complètement négligés jusqu'à lui. Isaïe, prophétisant au nom du Messie futur, disait : *Le Seigneur m'a envoyé pour annoncer sa parole aux pauvres et aux humbles, pour relever le courage de ceux qui sont abattus, pour tarir les larmes de ceux qui pleurent.*

Telle est la muette mais éloquente démonstration de sa divinité que Jésus donna aux disciples de Jean. Cette démonstration est entière aussi pour nous, et nous avons de plus, pour affermir notre croyance, les miracles qui ont été opérés depuis. Nous avons eu par-

ticulier le miracle de la conversion du monde, le plus grand de tous les miracles d'après saint Augustin, celui qui renferme la réalité de ce dont les autres n'étaient que la figure. Le monde était plongé dans les ténèbres du plus cruel aveuglement, et Jésus lui a fait voir la lumière de la vérité ; le monde était dévoré par la lèpre du vice, et Jésus l'a purifié dans son baptême du feu et du saint Esprit ; le monde était égaré dans le paganisme, et Jésus l'a fait marcher dans le culte du vrai Dieu, le monde était mort à tout bien et Jésus l'a ressuscité à la vertu et à la gloire.

Ne disons donc pas à Jésus : *Etes-vous Celui qui doit venir ?* Mais disons lui du fond de notre cœur : Oui, je le crois, ô Jésus, c'est vous qui étiez promis et qui êtes venu. Dans quelques jours vous naîtrez de nouveau dans la crèche mystique de Bethléem ! Hâtez votre venue, car nous aussi nous sommes les uns boiteux, les autres aveugles, ceux-ci lépreux et ceux-là morts.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Les exercices des Quarante-Heures ont commencé dimanche dernier à l'église métropolitaine et se sont terminés mardi après le grand'messe.

Le même jour, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque et les prêtres de sa maison ont commencé leur retraite annuelle.

La bénédiction de quatre cloches à l'église Sainte-Brigide avait attiré dimanche dernier dans cette église un grand concours de fidèles.

Mgr de Montréal reçut à son arrivée une adresse de bienvenue qui lui fut présentée au nom des paroissiens par M. Pelerin, marguillier.

Après la réponse de Sa Grandeur, M. Bruchési, vicaire à Saint-Joseph, fit le sermon. Puis eut lieu la cérémonie de la bénédiction dans la tour de l'église, Mgr l'Archevêque était assisté par MM. les abbés Verreau et Durocher.

A la suite de la cérémonie de la bénédiction, Monseigneur conféra les sacrements du baptême et de la confirmation à un jeune anglais de vingt ans, M. Jones, récemment converti.

La retraite des jeunes gens, prêchée par le R. P. Rulhman, commença ensuite. Sa Grandeur donna la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Lundi dernier a commencé à l'église Saint-Joseph (rue Richmond) la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception.

Le prédicateur de cette neuvaine est M. l'abbé Ecrement, chapelain des sœurs des SS. NN, de Jésus-Marie à Hochelaga.

Le R. P. Provost O. M. I., est mort dimanche soir à l'Hôtel-Dieu. Bien que prévue, depuis déjà quelques jours, cette mort a profondément affecté notre population qui avait su apprécier l'affabilité, le zèle, la charité de ce religieux qui a toujours laissé les meilleurs souvenirs partout où il a passé et qui était particulièrement pour les pauvres et les déshérités un ami sûr et inlassable.

Le R. P. Provost naquit en 1841 à Montréal dans le faubourg de Québec. Il fit de brillantes études au collège de Montréal, puis il suivit les cours de médecine à l'école Victoria, dont il fut un des meilleurs élèves. Pendant cinq ou six ans il pratiqua la médecine tantôt à Montréal, tantôt à Memramcook, N. B.

Se sentant, alors, attiré vers la vie religieuse, il entra en 1867 au noviciat des Oblats à Lachine et fut ordonné prêtre en 1871.

Le révérend père passa ses premières années de prêtrise à Montréal, puis au collège d'Ottawa, où il fut d'abord directeur du juniorat et où, l'année suivante, il devint procureur.

De retour à Montréal, il fut nommé procureur-provincial, une des charges les plus importantes de la communauté.

Lorsqu'au printemps de 1885 éclata l'insurrection du Nord-Ouest, le R. P. Provost fut choisi par Mgr de Montréal comme aumônier du 65^e bataillon. Il participa à toutes les fatigues des soldats ; toujours en avant, il donnait l'exemple du sang-froid et du courage. Il était à l'engagement de la Butte-aux-Français, où il donna aux volontaires la bénédiction *in extremis*.

A la mort du R. P. Tabaret, le R. P. Provost fut nommé supérieur du collège d'Ottawa.

Sa dépouille mortelle, transportée à la maison mère des Oblats fut exposée dans une chambre mortuaire où un grand nombre de personnes allèrent lui rendre un dernier hommage et prier pour le repos de son âme.

Les obsèques du révérend père ont eu lieu mercredi.

L'église St-Pierre était tellement remplie que bien des personnes n'ont pu y trouver place.

Étaient présents NN. SS. Fabre, archevêque de Montréal ; Duhamel, archevêque d'Ottawa ; Clut, évêque d'Erindel ; douze pères oblates, venus d'Ottawa, de nombreux prêtres de la ville et de la campagne ; des représentants des communautés religieuses ; M. le grand-vicaire Gravel, représentant le clergé de Saint-Hyacinthe ; M. l'abbé Houde, représentant le clergé des Trois-Rivières.

Devant le balustre étaient groupés les officiers du 65^e bataillon. Une députation de douze élèves du collège d'Ottawa assistait à la funèbre cérémonie.

Mgr de Montréal, ayant pour prêtre assistant M. Lonergan, curé de Sainte-Brigide, et pour diacres d'honneur M. Lavallée, curé de Saint-Vincent-de-Paul et le R. P. Nolin, O. M. I., a chanté la grand-messe. Sa Grandeur a donné l'absoute.

Le Cercle catholique de Québec a fait l'acquisition de la pointe

de terre située au confluent des rivières St-Charles et Lairet, près Québec, où se trouvait le fort dans lequel Jacques Cartier et ses compagnons passèrent l'hiver de 1535 à 36, et où, quatre-vingt dix ans plus tard, les RR. PP. de Brébeuf, Masse et Lalemant firent construire la première résidence des missionnaires Jésuites sur la terre canadienne.

Le Cercle catholique a résolu de faire ériger à cet endroit un double monument, et en a décidé de faire appel à tous les Canadiens Français, et même à nos amis d'outre-mer, afin de pouvoir réaliser cette idée d'une manière convenable et de donner au monument projeté un cachet de grandeur qui corresponde aux événements dont on veut perpétuer le souvenir.

Le projet actuellement à l'étude consistait à faire élever un *fac simile* de la croix que Cartier fit planter, le 3 mai 1536, trois jours avant son départ pour la France, sur l'emplacement de ce premier hivernement des blancs au *Pays de Canada*, avec l'écusson fleurdelisé et l'inscription *Franciscus primus Dei gracia Francorum rex regnat*, tel que décrit dans la relation de l'illustre navigateur malouin. Cette croix, qui devrait être en fonte, serait fixée dans un socle monumental portant plusieurs inscriptions, entr'autres les noms des marins de la *Grande Hermine*, de la *Petite Hermine* et de l'*Emérillon*.

En outre, on élèverait, à côté de cette croix, un monument en pierre, un tumulus, sur lequel on ferait graver les noms des premiers missionnaires jésuites, *De Brébeuf, Masse et Ch. Lalemant*, et la date de fondation de la résidence de la rivière St-Charles (1625).

Enfin, si la somme recueillie par le comité littéraire et historique du Cercle catholique dépassait la somme requise pour payer le terrain du "Fort Jacques Cartier" et ce double monument, on emploierait ce surplus, s'il était suffisant, à faire ériger une statue au découvreur du Canada au sein même de Québec, dans le faubourg Saint-Roch, non loin de cette rivière *Cabir-Coubat* dont Cartier et ses marins possédaient "toute la grève," comme s'exprime M. Chauveau dans son beau poème de *Donnacona*.

Mais de Cabir-Coubat ils ont toute la grève,
Et déjà l'on y voit un poteau qui s'élève
D'étranges fleurs couvert.

Nous souhaitons aux promoteurs du monument Cartier-Brébeuf tout le succès possible, et de grand cœur nous mettons les colonnes du *Courrier du Canada* à la disposition du comité littéraire et historique du Cercle catholique pour faire connaître leur très beau, très patriotique projet et aider à sa réalisation.—*Courrier du Canada*.

Il y a dix ans, lisons-nous dans la *Catholic review*, la condition où se trouvaient les ouvriers et les bûcherons du Canada attira l'attention de Mgr Lafleche. Ces hommes passaient tout l'hiver dans les chantiers au fond des forêts du Canada, entourés par la

solitude des neiges et des glaces. Après des mois d'un rude travail passés dans les bois, ils en sortaient au printemps, durs, sans civilisation, presque aussi sauvages que les indiens des forêts du nord. Le peuple civilisé regarde d'un mauvais œil leur arrivée parce qu'ils se livrent au désordre, à la boisson et aux mauvais jeux. Mgr Lafleche a décidé sagement de leur envoyer des missionnaires au milieu de leurs travaux qui durent la plus grande partie de l'année. En établissant ces missions, Sa Grandeur a surtout fait attention au choix des prêtres qui doivent les guider. Considérant la nature de ces gens et les conditions de leur vie, Mgr envoie parmi eux des prêtres de tact, de manières douces et prévenantes. Une condition essentielle pour le succès de ces missions est pour le prêtre de savoir jouer du violon, du concertina et d'autres instruments communs.

Ces prêtres vont dans les bois avec les bûcherons, vivent dans leur camp, partagent leurs privations, souffrent des mêmes inconvénients. Le soir autour des feux du camp, le prêtre leur joue des airs de danse, leur chante des chansons de la belle France, et des hymnes à la très sainte Vierge et fait appel à leur caractère joyeux et respectueux pour le prêtre, et par ces moyens gagne une influence importante qui devient souvent plus grande que dans beaucoup de villages où l'on compte jusqu'à 1,500 âmes.

Ces travaux apostoliques sont commencés depuis bientôt dix ans et les résultats ont été des plus heureux.

Au lieu de mener, pour la plus grande partie de l'année, leur vie de barbares, les bûcherons sont accompagnés et surveillés par les sauvegardes et les consolateurs de leur religion. Au milieu des camps il y a toujours une maison assez grande pour le bal commun. Là, le soir, les bûcherons se rencontrent, s'entretiennent ensemble, chantent, dansent et oublient leurs fatigues.

Le prêtre joue pour eux et entretient leur innocente gaieté et dirige peu à peu leurs pensées vers les choses célestes. Ils le laissent faire parce qu'ils l'aiment. Le changement qui s'opère parmi eux est tout à fait miraculeux, nous disait un prêtre venu lui-même des contrées du nord. Mais les annales des missions catholiques nous en montrent beaucoup d'autres. Une sage direction de prêtres zélés et dévoués, le tact et la discrétion dans leurs rapports avec des hommes qui viennent par amour pour eux, voilà des qualités qui ne sont pas rares parmi les missionnaires de la Chine au Pérou. Ils sont dispersés aujourd'hui sous les climats tropicaux, sur les rives africaines, dans les profondeurs de l'Amérique du Sud, dans les déserts brûlants ou glacés, dans les contrées agréables comme dans les forêts noires et neigeuses de l'Amérique du Nord.

Le 3^e anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Taché a été célébré à la cathédrale de Saint-Boniface, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles,

La messe solennelle a été chantée par M. l'abbé Giroux, curé de Sainte-Anne, assisté par M. l'abbé Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste, comme diacre, et par M. l'abbé Pelletier, curé de Saint-Joseph, comme sous-diacre. Tous les RR. PP. Jésuites et leurs élèves assistaient au chœur.

C'était la première fois que dans la cathédrale de Saint-Boniface le sanctuaire paraissait aussi rempli et présentait un aussi beau coup d'œil. Nous regrettons que le vénéré archevêque, qui aime tant la beauté et l'éclat des cérémonies religieuses, ne fut pas présent sur son trône pour relever la solennité de cette fête, et pour jouir en même temps d'un spectacle qui aurait tant réjoui son cœur. Malheureusement, Sa Grandeur est retenue depuis plusieurs jours dans sa chambre par la maladie.

Le sermon a été donné par M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception.

Bibliographie. — LEXIQUE DE LA LANGUE ALGONQUINE par J. A. Cuoq, prêtre de Saint-Sulpice.—Beau volume in-8° de XII-448 pages. Montréal, J. Chapleau & Fils, éditeurs, rue Cotté, 31.—Prix : \$2.50.

C'est avec un vrai sentiment de joie que nous annonçons un ouvrage destiné à avoir un grand retentissement, non seulement en Canada, et dans les Etats-Unis, mais encore en Europe, et généralement dans tous les pays du monde, où se trouvent des personnes désireuses de se tenir au courant des progrès de la science, aujourd'hui en si grand renom, des *langues américaines*. Ainsi que l'a remarqué l'illustre Chateaubriand, l'iroquois et l'algonquin sont les *deux langues mères*, parlées au Canada, de temps immémorial, et de ces deux langues mères sont sorties d'autres langues plus ou moins différentes répandues sur toute la surface de l'Amérique du Nord. Dès lors, qui ne voit l'importance de l'étude comparée de ces divers idiomes, et surtout de celle des langues d'où ils dérivent. Nous ne craignons pas de nous tromper en assurant à nos lecteurs, qu'ils trouveront, tout à la fois, à s'instruire et à se récréer, dans le Lexique Algonquin, plus encore que dans le Lexique Iroquois que le même auteur a donné au public, il y a quelques années.

SERVICE FUNEBRE POUR SON EMINENCE LE CARDINAL GUIBERT

Mercredi, 17 novembre, a eu lieu dans l'église métropolitaine le service solennel pour le repos de l'âme du défunt cardinal archevêque de Paris.

Dans le chœur et le transept décorés de tentures funèbres, avaient pris place NN. SS. les Evêques, le clergé de Paris, le Séminaire de Saint-Sulpice. Devant le banc d'œuvre une vaste enceinte était réservée aux curés du diocèse.

La grande église était remplie toute entière par une foule pieuse qui était venue prier Dieu pour le grand Archevêque qui, pendant près de quinze ans, fut le Père de leurs âmes.

Deux cardinaux et trente-trois Archevêques ou Evêques étaient présents :

LL. EE. NN. SS. le cardinal BERNADOU, archevêque de Sens ;

“ “ le cardinal LANGÉNIEUX, archevêque de Reims ;

S. Ex. Mgr SICILIANO DI RENDE, archevêque de Bénévent, nonce apostolique ;

Sa Grandeur Mgr RICHARD, archevêque de Paris ;

NN. SS. MARCHAL, archevêque de Bourges ; FOULON, archevêque de Besançon ; THOMAS, archevêque de Rouen.

NN. SS. BÉCEL, évêque de Vannes ; HUGONIN, évêque de Bayeux ; GROLLEAU, évêque d'Evreux ; TURINAZ, évêque de Nancy ; THIBAUDIER, évêque de Soissons ; BESSON, évêque de Nîmes ; CORTET, évêque de Troyes ; GERMAIN, évêque de Coutances ; DUBOIN, évêque de Raphanée ; COULLIÉ, évêque d'Orléans ; SOULÉ, évêque de Saint-Denis ; LABORDE, évêque de Blois ; GOUX, évêque de Versailles ; LELONG, évêque de Nevers ; GAY, évêque d'Anthédon ; BOYER, évêque de Clermont ; DENNEL, évêque d'Arras ; ARDIN, évêque de La Rochelle ; DE BRIEY, évêque de Meaux ; FRAYSSE, évêque d'Abila ; BÉLOUINO, évêque de Hiéropolis ; JAQUENET, évêque d'Amiens ; BOUCHÉ, évêque de Saint-Brieuc ; PÉRONNE, évêque de Beauvais ; GONINDARD, évêque de Verdun ; CARRIE, vicaire apostolique du Congo.

Mgr d'HULST, prélat de la maison du Pape, recteur de l'Institut catholique ; Mgr Besses, prélat de la maison du Pape, G. V. de Périgneux.

Après la messe pontificale célébrée par Son Eminence le cardinal Bernadou, archevêque de Sens, Leurs Eminences et Nos Seigneurs les Evêques vinrent prendre place devant la chaire et Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, prononça l'oraison funèbre du cardinal Guibert.

Pendant près d'une heure et demie, dit la *Semaine* de Paris, l'immense auditoire est resté sous le charme de cette parole, à la fois éloquente et simple, émouvante et distinguée, toujours excellemment française.

Plusieurs fois, un frisson parcourait tous les rangs ; plus souvent encore les larmes venaient aux yeux, quand l'orateur montrait l'âme si chrétienne du cardinal.

L'absoute a été donnée par Son Eminence le cardinal Bernadou, archevêque de Sens.

ORAIISON FUNÈBRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL GUIBERT, ARCHEVÊQUE
DE PARIS, PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE NOTRE-DAME
LE 17 NOVEMBRE 1886.

PAR MGR PERRAUD

Evêque d'Autun, Châlon et Mâcon, membre de l'Académie française.

*Non dedit nobis Deus spiritum timoris,
sed virtutis et dilectionis et sobrietatis.*

Dieu ne nous a pas donné l'esprit de crainte, mais l'esprit de courage, de dilection et de mesure. (II Tim., 1, 7).

ÉMINENCES,
MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Ces paroles de l'Apôtre ne résument-elles pas admirablement la vie du grand Evêque à qui nous sommes venus payer, en cette funèbre cérémonie, le tribut de nos prières et de nos regrets ?

Le voilà, tel que Dieu l'avait fait, par nature et par grâce, plein de courage et de charité, ayant toujours su trouver et garder le point juste où la torce et la douceur (1) s'unissent l'une à l'autre dans cet esprit de mesure et de sobriété qu'il appelait « l'attribut essentiel du gouvernement des âmes, la puissance souveraine que l'homme exerce sur lui-même, et comme une émanation de la sagesse divine (2). »

Quand une âme favorisée de tels dons est fidèle à y répondre, Dieu se sert d'elle pour l'accomplissement de ses desseins. D'une part, suprême arbitre de nos destinées, il agit sur elles par les ressorts mystérieux dont il s'est réservé le secret. De l'autre, toujours attentif à s'honorer lui-même dans le respect qu'il porte à sa créature raisonnable et libre (3), il laisse à celle-ci le péril, avec la gloire, de se mouvoir sous sa propre responsabilité, à travers les combinaisons multiples des temps, des lieux, des événements.

De quelle façon sa Providence sut tout ménager en vue de préparer à son Eglise un Evêque tel que le réclamaient les besoins et les difficultés de notre époque ; par quels jeux délicats, et à l'aide de quelles industries, elle alla prendre un enfant de basse extraction, comme on dirait dans le langage du monde, pour le conduire aux premières dignités de la sainte hiérarchie et lui créer une situation exceptionnellement grande devant les hommes ; comment, de son côté, celui qui était l'objet d'une si paternelle prédestination, fit toujours le meilleur emploi des aptitudes dont il avait été doué, et contribua par son propre mérite à réaliser les concepts et les vouloirs divins : c'est ce que je voudrais mettre en

(1) Le cardinal avait pris pour devise ces deux mots empruntés au livre de la *Sagesse*, viii, 1 : *Fortiter et suaviter*.

(2) Instruction au clergé de Tours, 1^{er} novembre 1886 (*Œuvres pastorales*, éd. Maine, t. II. p. 380).

(3) *Sagesse*, xii, 8.

lumière dans ce discours consacré à la mémoire de Son Eminence Mgr JOSEPH-HIPPOLYTE GUIBERT, Oblat de Marie-Immaculée, successivement Evêque de Viviers, Archevêque de Tours, enfin Archevêque de Paris et Cardinal de la sainte Eglise romaine.

Vous ne serez pas surpris, Messeigneurs et mes Frères, si, à l'exemple de saint Bernard se préparant à redire la vie et les vertus d'un Evêque d'Irlande, je demande d'abord à l'illustre défunt de m'obtenir une part de son courage, de son esprit de sagesse et de sa charité. J'aurai besoin de tout cela pour parler de lui comme il convient. *Esto nobis alter Elias impertiens de spiritu tuo nobis* (1).

O Père bien-aimé ! que de fois, en composant ce discours, je me suis recueilli sous vos saintes bénédictions ! Que de fois, tandis que je travaillais devant votre image et, pour ainsi dire, en votre présence, j'ai regardé attentivement " la douceur, la sérénité, la majesté de votre visage, le feu noble et vif de vos yeux, " où je voyais si bien exprimées " la candeur, la sagesse, la paix intérieure d'un homme qui possède son âme (2) ! " Que de fois enfin, dans le désir de mettre ma parole à l'unisson de vos pensées et de vos sentiments, je suis remonté par la prière à la source où vous étiez accoutumé de puiser l'amour de la justice, le désintéressement absolu, l'unique passion de faire prévaloir l'honneur de Dieu.

I

La généalogie de ce Prince de l'Eglise montre une fois de plus comment Dieu se plaît souvent à choisir pour les exalter ceux que dédaigne l'orgueil humain. A l'encontre de cette démocratie jalouse, toujours disposée à niveler tout ce qui la dépasse, la démocratie chrétienne, fille de l'Evangile, élève les simples et les petits, quand leur humilité et leur droiture leur ont donné la vraie noblesse (3).

Des deux grands pères de notre pontife, le premier est un cardeur de laine, venu de Barcelonnette à Aix, vers le milieu du dix-huitième siècle ; le second, un tailleur de pierres, dont la fille, mariée très-jeune, donnait le jour, le 13 décembre 1802, au futur Cardinal-Archevêque de Paris. L'enfant fut baptisé dans l'église de Saint-Jean de Malte et reçut les noms de Joseph-Hippolyte. A l'âge de onze ans, il y fit sa première communion. Plus tard, devenu Evêque, Archevêque, revêtu de la pourpre, Mgr Guibert, revenant dans sa ville natale, ne manquait jamais de se rendre à Saint-Jean et il allait s'agenouiller pieusement aux fonds baptismaux et à la table eucharistique. On l'y vit plus d'une fois verser

(1) S. Bern., *II Serm. de S. Matach.*, n° 8.

(2) Saint-Simon, description du portrait de son ami l'abbé de Rancé, peint par le célèbre Rigault en 1696 (*Mémoires*, éd. Chéruel, I, 385).

(3) *Suscilans a terra inopem, ut collocet eum cum principibus populi sui* (Ps. cxii, 78)

des larmes dans le souvenir des grâces qui, sans doute, avaient décidé de tout le reste de sa vie (1).

Tandis que le père (2) et la mère s'occupait, comme métayers, de l'exploitation d'un petit domaine, situé dans la banlieue d'Aix, leurs deux filles, Pauline et Joséphine, commençaient l'apprentissage de l'état de couturières. Leur aiguille devait être plus tard de grand secours à la famille. Quelquefois même, en dépit d'un travail sans relâche, il fallut traverser de mauvaises années, dont le souvenir demeura profondément gravé dans la mémoire et dans le cœur de Joseph-Hippolyte. " Je me rappelle, écrivait-il en 1837 (3), que, vers la fin de l'Empire, dans des temps de grande misère, lorsque j'étais fort jeune encore, mes parents me faisaient manger à part avec mes sœurs. Ils prenaient leurs repas après nous et ne mangeaient que nos restes, et je sais qu'il n'y avait pas toujours de quoi rassasier leur faim. Je rencontre toujours ce souvenir touchant et pénible à la porte du réfectoire (4). "

Ainsi, aux mâles leçons de la pauvreté s'unissaient les exemples du sacrifice volontaire pour former à l'austérité et à la compassion le jeune Guibert. Rien de tout cela ne sera perdu. Arrivé aux honneurs suprêmes de l'Eglise, il n'oubliera jamais comment, plus d'une fois, il avait été nourri du pain épargné sur les privations de ses parents. Tout à la fois par instinct et par vertu, par respect pour des traditions domestiques, et plus tard, par vœu de religion, il aimera la pauvreté. Il est né, il a vécu, il est mort avec elle. Mais elle est devenue, entre ses mains, la source inépuisable des libéralités les plus abondantes. Ce pauvre a eu l'honneur et la joie d'être le père des pauvres. *Pauper sibi dives pauperibus erat* (5). Je suis en mesure de l'affirmer, car j'en ai eu le témoignage sous les yeux. Les riches du siècle crieraient au miracle, s'ils pouvaient savoir le chiffre prodigieux des aumônes dont ce charitable Evêque fut le dispensateur à Viviers, à Tours et surtout à Paris. Quand les hommes, favorisés des biens de la fortune, comprendront que l'abnégation, le renoncement, la vie conforme à l'Evangile, multiplient dans des proportions incalculables les ressources préparées par la Providence pour le soulagement de la misère, on sera bien près d'avoir résolu les douloureux pro-

(1) La fabrique et les pauvres de cette église ont ressenti les effets de sa religieuse gratitude. A la première, il donna en 1878 la chasuble de son sacre. Depuis plusieurs années, au commencement de chaque hiver, le Cardinal envoyait quelques centaines de francs à M. le Curé de Saint-Jean, pour les pauvres de la paroisse.

(2) Pierre Guibert. Il est qualifié de jardinier dans l'acte civil de son mariage avec Rose-Françoise Pécout, contracté le 22 frimaire an VI (1798). Un quatrième enfant, Fortuné, qui naquit en 1810, mourut en 1826. Il était à cette époque maître d'études au collège royal de Marseille. Au témoignage de son frère aîné, Fortuné était doué d'une intelligence très remarquable.

(3) Il était alors supérieur du grand séminaire d'Ajaccio.

(4) Lettre du 14 mai 1837 au R. P. Tempier (inédite).

(5) S. Bern., *loc., cit.*, n° 2.

blèmes dont l'égoïsme et la sensualité, qui veulent jouir à tout prix, font une menace permanente contre la paix sociale.

Après des études fort élémentaires, Joseph Guibert, âgé de dix-huit ans, entra au grand séminaire d'Aix. Il y reçut les enseignements de cette société de Saint-Sulpice, dont il se montrait naguère le zélé défenseur. Il y a huit mois, il préludait à l'éclatant hommage décerné par le pape Léon XIII à la modeste compagnie, pour la venger d'une indigne et violente agression (1), et, dans une lettre publique, il bénissait Dieu, d'avoir pu, dans sa jeunesse, " recevoir les premières instructions cléricales de la bouche de ces prêtres vénérables qui lui avaient inspiré l'amour de la sainte Eglise et la filiale soumission au vicaire de Jésus-Christ."

" Ce qui nous frappait le plus en l'abbé Guibert, disait, il y a peu de temps un respectable ecclésiastique du diocèse d'Aix, son condisciple de séminaire, c'était le calme et la possession de lui-même. " On pouvait déjà lui appliquer la parole adressée au jeune Daniel par les anciens d'Israël : " Venez et siégez parmi nous ; car Dieu vous a donné l'honneur de la vieillesse (2). " Lui-même racontait très agréablement, plus tard, l'anecdote suivante, contemporaine de ses débuts dans l'exercice du ministère sacerdotal. Il avait vingt-quatre ans, et venait d'être envoyé à une paroisse du diocèse de Nîmes, pour porter secours à des missionnaires plus âgés que lui et surchargés de travail. A peine arrivé, le nouveau venu est abordé par une femme du peuple : " Je vous attendais, lui dit-elle ; les jeunes prêtres qui vous ont précédé n'ont pu me gagner, *vous êtes un ancien* : c'est vous qui aurez ma confiance (3)."

Durant le cours de l'année 1822, la réflexion, la prière, peut-être aussi les exemples de quelques amis, inclinèrent son âme vers la vocation religieuse, et il sollicita son admission dans la Société des missionnaires de Provence, fondée en 1815 par M. Eugène de Mazenod, et devenue plus tard (4) la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Son père fit une vive opposition à ce dessein. Avec une respectueuse mais inébranlable fermeté, notre séminariste maintint son droit à choisir l'état de vie où il estimait pouvoir le mieux sauver son âme et travailler plus efficacement au salut des autres. Il fit, d'ailleurs, aux exigences d'une faible santé et aux conseils de son sage directeur (5) un sacrifice qui n'était

(1) Lettre du Cardinal à M. Icard, supérieur général de Saint-Sulpice (16 mars 1886), mise en tête du volume intitulé : *Traditions de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice*. Dans le Bref de Sa Sainteté, donné le 10 juillet 1886, il y a lieu de relever les paroles suivantes : *Non potuimus non moleste ferre invidiam in societatem vestram constari et ea in ipsam INDIGNE proferrî quæ famam ejus et existimationem publicæ obscurant.*

(2) Daniel, XIII, 50,

(3) Cité par Mgr Besson, évêque de Nîmes, dans sa lettre pastorale sur la mort du Cardinal.

(4) En 1826, lorsque ses constitutions furent approuvées par Léon XII,

(5) M. d'Alga, supérieur du grand séminaire.

pas sans mérite, en renonçant à partir pour les missions étrangères. Tout quitter, famille et patrie, afin d'aller évangéliser les infidèles : telle était l'ambition qui dévorait en secret ce cœur de vingt ans. Une des dernières paroles du Cardinal, peu de jours avant sa mort, a été une recommandation adressée au supérieur général de Saint-Sulpice, d'avoir pour l'Amérique une sollicitude particulière. Ainsi, du commencement à la fin de sa longue carrière, cette âme a été consumée par la flamme de l'apostolat.

Entré au noviciat des Oblats en novembre 1822, l'abbé Guibert prononça ses premiers engagements le 4 novembre 1823. Deux ans après, grâce à une dispense d'âge accordée par le pape Léon XII, il recevait la prêtrise des mains de l'Evêque de Marseille (1).

C'était le 14 août 1825. Le lendemain, au moment de faire partir le nouveau prêtre pour Nîmes, le Père Eugène de Mazenod lui rendait témoignage en ces termes :

“ Notre très cher Père Guibert est bien et dûment ordonné. C'est moi qui l'ai présenté au Pontife. Dieu sait avec quelle indicible consolation j'ai prononcé le *scio* et le *testificor*. Que Dieu bénisse notre famille ! En lui demandant de nous accorder des hommes comme celui qui vient d'être promu au sacerdoce, nous avons demandé tout ce qu'il nous faut. De saints prêtres ! Voilà notre richesse (2) ! ”

Tels sont, mes Frères, les hommes que nous avons vus, il y a six ans, contraints d'aller chercher à l'étranger, souvent parmi des peuples protestants, l'innoffensive liberté de mettre en commun leurs prières, leurs labeurs, leur religieux dévouement au service de l'Eglise et de la France (3).

Successivement missionnaire à Nîmes, chargé pendant deux ans du noviciat de sa Congrégation, envoyé comme supérieur à Notre-Dame du Laus, dans le diocèse de Gap, le Père Guibert put satisfaire les goûts les plus vifs de son âme sacerdotale et se donner sans mesure à l'humble et fécond ministère des missions dans les campagnes.

Voyages pénibles et parfois périlleux ; prédications nombreuses ; longues séances au tribunal de la pénitence : rien ne l'arrêtait. Il profitait encore de ses courses et de ses travaux pour travailler à l'accroissement de sa congrégation où il était appelé “ le capitaine de recrutement, ” et on voit par ses lettres combien, à cet égard, Dieu bénissait son zèle.

(1) Mgr Fortuné de Mazenod, oncle et prédécesseur sur ce siège de M. Eugène qui lui succéda en 1837, après avoir été pendant quelques années, son auxiliaire sous le titre d'Evêque titulaire d'Icosie.

(2) Lettre citée par le R. P. Rambert, dans sa *Vie de Mgr Mazenod*, tome I^{er} page 409.

(3) Au moment où les Oblats étaient expulsés en vertu des décrets de 1880, le gouvernement anglais donnait à une cité de création récente, dans la région de la baie d'Hudson, le nom d'un de leurs Evêques missionnaires (Mgr Grandin), pour reconnaître les services rendus par eux à la cause de la civilisation.

La Providence allait cependant lui ouvrir un champ d'action plus vaste, et il était envoyé en Corse dans les premiers mois de 1835, pour prendre la direction du grand séminaire d'Ajaccio.

C'était mettre à une réelle épreuve son obéissance religieuse. Son humilité lui faisait illusion sur les aptitudes remarquables dont il était doué pour le gouvernement, et il s'étonnait sincèrement du choix dont il avait été l'objet.

"Tout au plus, écrivait-il à son supérieur, j'étais bon à donner une petite mission dans un village. Aussi, je n'aspirais pas à autre chose. J'étais heureux au-delà de toute expression, et j'aurais voulu cacher ma vie dans ce sanctuaire où la présence de la sainte Vierge est si sensible..." Mais aussitôt, avec la docilité d'un enfant, il ajoutait : "Vous m'avez confié une œuvre sublime et tout évangélique. Je me sens plein d'un saint courage. Dieu changera mon être de fond en comble pour m'élever à la hauteur d'une telle mission (1)."

Mgr Casanelli d'Istria, Evêque d'Ajaccio, voulut l'emmener avec lui, et ils s'embarquèrent ensemble au mois d'avril 1835. Le navire les conduisit dans le voisinage de Bastia, où l'Evêque devait demeurer plusieurs semaines. En se séparant du Pere Guibert, il lui remit 50 francs; 45 furent dépensés par celui-ci pour achever son voyage. Il avait 5 francs quand il prit possession de son poste. Il aurait pu s'appliquer la naïve et touchante parole dite par la grande réformatrice du Carmel au sujet de ses fondations : "Thérèse, ce n'est rien; Thérèse et 20 ducats, c'est peu de chose; mais Thérèse, 20 ducats et Dieu, c'est tout."

Le Père Guibert en fit l'heureuse expérience, et son écu de cent sous fructifia singulièrement entre ses mains.

Le séminaire fut ouvert le 1er mai 1835 avec vingt-trois élèves; à la rentrée d'octobre, ils étaient au nombre de soixante. Le supérieur devait mener de front les occupations les plus diverses et cumuler toutes sortes de fonctions. Il fallait reprendre par la base la formation méthodique des candidats au sanctuaire, ajouter l'enseignement à la direction, apprendre l'oraison aux lévites et guider les ouvriers qui bâtissaient successivement, d'après ses plans et sous sa surveillance, le grand et le petit séminaire d'Ajaccio, veiller à tous les détails du spirituel et du temporel, enfin prendre part à l'administration du diocèse. Sa correspondance de cette époque, religieusement gardée dans les archives de sa Congrégation, abonde en renseignements pleins d'intérêt sur les affaires qui lui étaient confiées et met bien en saillie toutes ses qualités. Il s'y montre précis, positif, catégorique, lorsqu'il s'agit d'exposer les difficultés; patient et persévérant, quand il faut lutter contre elles; toujours soutenu dans le travail par les pensées de la foi; témoignant à ses confrères les plus charitables sollicitudes, et pénétré pour ses supérieurs d'une respectueuse déférence à laquelle s'ajoutaient, à l'égard de Mgr de Mazenod, les effusions d'une pieuse reconnaissance et d'un abandon tout filial.

(1) Lettre du 26 septembre 1834 (inérite).

Dans l'espace de six ans, à travers mille obstacles, en dépit même de certaines oppositions très inattendues, l'intelligent et courageux supérieur était venu à bout de toutes les entreprises confiées à son zèle. Si parfois il avait rencontré sur son chemin des procédés regrettables et d'injustes contradictions, il les avait fait servir aux progrès de son humilité. Mgr de Mazenod lui ayant un jour reproché d'avoir gardé le silence sur quelques incidents pénibles dont il avait eu connaissance par les autres membres de la communauté, le Père Guibert répondit à cette affectueuse remontrance : " Je n'ai jamais attaché assez d'importance à ces petits désagréments pour me croire obligé à vous en faire part. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous savons tous que l'on ne fait de bien qu'à ce prix. Dans ces rencontres, il me suffit de me souvenir que je suis le disciple de Jésus Christ et le vôtre pour me tenir en paix (1). "

Bienheureuse paix ! L'homme de Dieu la gardait sans peine au milieu des humiliations et des souffrances, où son sens si juste de la vie chrétienne lui montrait le secret infaillible des progrès dans la vertu et de la fécondité des œuvres surnaturelles. Il fut moins ferme et il traversa malgré lui des heures d'angoisse, lorsque la Providence le mit tout d'un coup en face du dessein auquel, jusqu'alors, par des initiations successives, elle l'avait préparé à son insu. Au mois d'août 1841, le séminaire était en vacances et le supérieur se trouvait à Vico, chez les missionnaires diocésains, Oblats comme lui. Un soir, après l'arrivée du courrier d'Ajaccio, les maisons de la ville s'illuminent soudainement et des acclamations enthousiastes retentissent dans les rues et sur les places. On venait d'apprendre la promotion du Père à l'épiscopat. Le lendemain, c'était la Corse tout entière qui criait : Vive Mgr Guibert, Evêque de Viviers !

(à suivre)

Un congrès des pasteurs luthériens vient de se réunir à Kammin, vieille ville de la Poméranie.

Il s'est particulièrement occupé de deux questions : 1o. Quels sont les nouveaux devoirs qui incombent à l'église luthérienne depuis la conclusion du traité de paix entre le gouvernement de Berlin et la curie romaine ?

2o. La confession privée ou auriculaire est-elle nécessaire ? Y a-t-il lieu de l'établir pour les protestants ?

Sur cette dernière question, le président fit observer que l'ancienne discipline ecclésiastique en vigueur dans l'Eglise luthérienne de la Poméranie prescrivait la confession personnelle et avait consacré une formule particulière d'absolution ; mais qu'avec le temps, cette pratique était tombée en désuétude, et que l'on avait adopté, comme dans les autres provinces, la confession vague et commune à tous.

(1) Lettre du 4 août 1841, à Mgr de Mazenod. (Inédite.)

Le pasteur Gensichen, de Teschendorf, insiste sur la nécessité d'introduire la confession auriculaire ou privée. Il soutient qu'elle est de rigueur pour l'avancement spirituel des âmes, qu'elle est une préparation salutaire pour la digne réception de la Cène, et il déplore que les pasteurs aient perdu, par l'abrogation de cette pratique, le moyen le plus efficace pour conduire les fidèles dans les voies de la discipline religieuse et du salut. Il conclut qu'il est souverainement désirable que la confession personnelle soit rétablie par une loi ecclésiastique.

Fort bien ; mais de quel droit un homme, en tant qu'homme, aurait-il le pouvoir d'imposer le joug de la confession à ses semblables ? Dieu seul a pu établir une telle loi. Le chrétien catholique qui se confesse se courbe sous la main de Dieu, dont le prêtre est l'humble instrument, en vertu du sacrement de l'Ordre dont il est revêtu. Mais, chez le ministre protestant, où est l'ordination ? où est la mission ? où sont les pouvoirs d'absoudre ?

Quelques voix dissonnantes se firent entendre au congrès de Kammin ; des pasteurs protestèrent contre l'établissement de la confession privée. Mais lorsqu'on vint à voter sur la proposition du pasteur Gensichen, la majorité de l'assemblée se prononça pour l'introduction de la confession auriculaire.

On sait que, dans certains pays du Nord, les églises luthériennes reprennent un à un les rites du culte catholique. Non contents de vouloir rétablir la confession personnelle, ils en sont venus à ressusciter les cérémonies de la messe. C'est la condamnation de leurs ancêtres, qui se sont séparés violemment de l'Eglise catholique, ont repoussé la confession et le saint sacrifice. Mais c'est aussi la condamnation de ceux qui reprennent aujourd'hui, sur des considérations purement humaines, des cérémonies sans âmes au lieu de retourner au bercail dont on n'aurait jamais dû sortir ?

HÉROÏSME FILIAL.

Quand la fidèle Irlande se souleva contre l'hypocrite et déloyal Guillaume, William-Patrick de Fenny-Moor se distingua parmi les plus ardents défenseurs de la sainte cause des Stuarts. Dieu, qui a des épreuves pour les nobles cœurs, le fit tomber dans une embuscade des soldats de Guillaume.

Dans le temps de guerre civile, entre la prison et l'échafaud, l'étape n'est pas longue. William-Patrick parut pour la forme devant un conseil de guerre, et fut condamné à avoir la tête tranchée.

Il n'avait plus que quelques jours à vivre, et son geôlier qui ne pouvait le regarder sans émotion n'attendait plus que l'ordre écrit de le conduire au supplice. Il fallait que cet ordre vint de Dublin. Sa famille et ses amis l'avaient visité dans la geôle ; ils avaient reçu son dernier adieu. Mais une personne de sa famille n'était pas venue avec les autres pour recevoir sa bénédiction... et cette

personne était l'orgueil de ses yeux, l'espoir de sa maison, la joie et l'amour de son cœur ; c'était Jane, sa fille chérie.

Les ombres du soir avaient remplacé les dernières lueurs du jour. Le noble captif, la tête appuyée contre la froide muraille, se laissait aller à la douleur de n'avoir pu donner un dernier baiser à son enfant de prédilection, lorsque la porte de fer tourna sur ses gonds rouillés, et le geôlier entra suivi d'une jeune et belle fille ; sa taille était haute et sa démarche altière ; ses yeux noirs étaient brillants et sans larmes, mais leur éclat même trahissait un chagrin... trop profond pour se révéler par des pleurs. Les tresses de ses cheveux noirs se séparaient sur son front pur et lisse comme un marbre poli ; le prisonnier leva la tête au moment où elle entra.

—Ma fille ! ma Jane ! s'écria-t-il, et il tomba dans ses bras.

—Mon père ! mon bien-aimé père ! et elle essuya une larme qui s'était échappée à ces mots.

—Votre entrevue sera courte, dit le geôlier en les quittant.

—Que le ciel te protège et te console, mon enfant ! ajouta sir William Patrick en la pressant sur son cœur, et en déposant un tendre baiser sur son beau front. J'avais craint de mourir sans te donner ma bénédiction ; et cette crainte m'était plus cruelle que la mort...

—Non ! non ! arrêtez, s'écria-t-elle ; ce n'est pas votre dernière bénédiction... Mon père, vous ne mourrez pas.

—Calme-toi, mon enfant... Plût à Dieu que je puisse te consoler ! Mais il n'y a pas d'espoir ; trois jours encore, et toi et tous mes autres enfants, vous serez...

Orphelins, il allait dire ; mais le mot expira sur ses lèvres.

—Trois jours, répéta-t-elle en levant tout à coup la tête ; trois jours ! Il y a donc de l'espérance... Mon père vivra.

—Non ! non ! Jane, ne te fais pas illusion... il n'y a pas d'espoir ! ma condamnation est déjà signée par Guillaume l'usurpateur.

—Qu'importe, mon père ne mourra pas ! Il ne mourra pas, répéta la jeune fille avec force en regardant le ciel... Puis, comme si elle avait puisé là un redoublement de confiance, elle prit la main de son père, la baisa avec transport et lui dit :

—Nous allons nous séparer... mais pour nous revoir bientôt.

—Que veux-tu dire, mon enfant !

—Ne me le demandez pas.

—En qui espères-tu ?

—En Dieu et en moi.

—Jane, ne t'exposes pas...

—Mon père, priez pour que je réussisse...

—Que vas-tu faire ?

—Mon devoir.

Et elle sortit.

Le lendemain du jour qui suivit cette entrevue, un voyageur traversait un pont-levis de Shannon-Fort,

Le voyageur portait une jaquette de laine grise, serrée autour de son corps par une ceinture de cuir, et par-dessus un manteau court d'une étoffe commune et brunâtre.

C'était évidemment un jeune homme ; mais son chapeau, rabattu sur ses yeux, cachait presque entièrement ses traits. D'une main il portait un petit paquet, de l'autre un bâton de pèlerin.

La nuit approchait, et le ciel n'était pas seulement noir des ombres de la nuit, mais encore de grosses nuées d'orage.

—Que le ciel te protège, jeune homme, si tu voyages par une telle nuit, dit la sentinelle qui veillait à la porte de la ville, au moment où le voyageur arrivait sur le pont-levis.

En quelques minutes, ce voyageur était hors de l'enceinte fortifiée, puis bientôt dans une sorte de désert, terres incultes et toutes recouvertes de stériles bruyères.

Maintenant la tempête ne pouvait plus augmenter de furie, la pluie tombait par torrent et le vent hurlait comme toute une bande de loups affamés.

L'étranger, malgré ce temps horrible, poursuivait sa route. Il ne s'arrêta qu'auprès d'un vieux chêne fracassé par toutes les tempêtes qu'il avait essuyées pendant sa longue vie. Cet arbre est à deux milles de Limerick ; le jeune voyageur s'appuya contre le tronc du vieux chêne et chercha un abri sous ses grands rameaux.

Cependant la nuit devenait de plus en plus obscure et l'orage de plus en plus violent ; le voyageur était depuis une demi-heure blotti sous les branches de l'arbre, impuissant refuge contre la pluie, quand le bruit d'un cheval au galop se fit entendre sur le chemin. L'homme qui le montait inclinait sa tête contre le vent. Tout à coup le cheval est saisi par la bride. Le cavalier regarde qui l'arrête, et l'étranger lui mettant un pistolet sur la poitrine, lui crie :

—Descends, ou tu es mort.

Le cavalier, transi de froid et glacé de frayeur, car il avait reconnu le chêne sanglant, fit un mouvement pour prendre ses armes ; mais au moment même la main du voleur, quittant la bride du cheval, saisit le cavalier à la poitrine et le renverse par terre.

Il tombe lourdement sur la face et reste quelques instants. Le voleur s'empare de sa valise de cuir qui contenait les dépêches du roi, et, la plaçant sur son épaule, s'enfuit à travers les bruyères.

(à suivre).

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

21 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Henri Miron.—J. M. Lionel.—M. Loiséle, ép. Bergeron.—M. L. La-
belle.—L. Roy.—S. Farrell, ép. Turcotte.—G. Fortin, ép. Arcand.—J.
J. Broyn.—J. O. Malo.—J. Laforce.—David Addy.—Th. Dalon.—P. Led-
dy.—O. Turgeon.—J. Driscolie.—J. Quinn.—Ch. Lafleur, ép. N. Beau-
do n.—H. Daigneau, ép. Mercier.—Mary Mehan (102 ans), ve O'Drain.—
P. Laurent.—T. Lalonde.—M. A. Alexander, ve Ch. McHenry.—T. Huet.
—P. Z. Viau.—P. McKenna.—A. Loyer.—G. Beaudry, ép. J.-B. Brault.
—J.-B. Malouin.—M. A. Green (92 ans).—C. Flint.—Ellen Moore.—
M. McGuive.—J. Ly: ch.

DE PROFUNDIS.

REMEDE DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fon-
ctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du **REMEDE**
DU DR SEY.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le **REMEDE DU DR SEY**, dont vous êtes l'agent
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le sou-
haiterai surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme
moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué **L. J. LAUZON, Ptre.**
Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du **REMEDE DU DR SEY**, pour la dyspepsie, je m'en suis très-
bien trouvée.
Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,
Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.
Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des **RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.**

PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

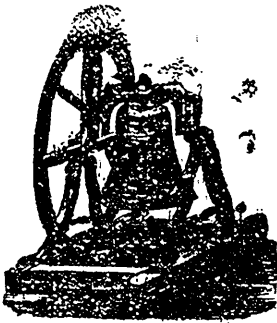
BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-
lies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

— **SPECIALITÉS D'ÉTOFFES**, pour les communautés religieuses et les
pensionnats,

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



CLOCHES D'ANGLAIS
THE JONES BELL FOUNDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉ PAR
H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN FER.

BRITTON & BRUNET
 PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
 TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
 COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT
 Menuisier & Charpentier
 45 PLACE JACQUES-CARTIER
 MONTREAL.

ÉTABLI EN 1859
HENRY R. GRAY
 Chimiste-Pharmacien
 144, Rue Saint-Laurent
 MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
 et en peinture,
A BAS PRIX

Prescriptions des médecins préparées avec
 soin. Première qualité de drogues et matières
 chimiques.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique assortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

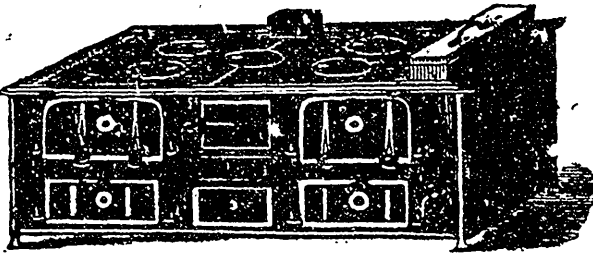
— ET —

DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE
 Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

HUILES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.
DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.
DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.
ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.
L. E. MORIN, Jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPERIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS,

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt
HURTEAU & FRERE,
92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,
à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

L'AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT PAR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; ga. antis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

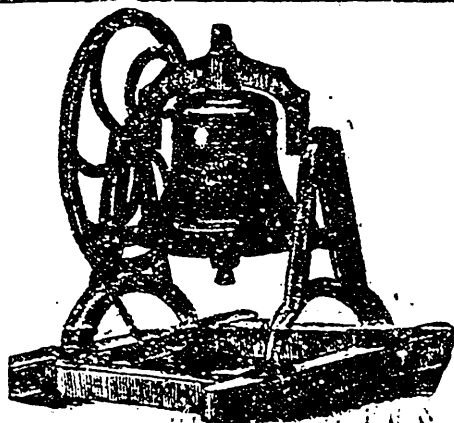
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1678 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES COLLEGES ET COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURE EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleures systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER
LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE
MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

Succursale au MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

